

SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES DROITS SOCIAUX, III

PROGRAMME

PREMIERE JOURNÉE, 25 OCTOBRE 2011, MARDI

Enregistrement: 09h30 – 10h00

Ouverture: 10h00 – 10h30

Prof. Dr. Ahmet SELAMOĞLU, Président du Département d'économie et des relations industrielles de la Faculté des Sciences d'Economie et d'Administration

Prof. Dr. Abdurrahman FETTAHOĞLU, Doyen de la Faculté

Prof. Dr. Sezer Ş. KOMSUOĞLU, Rectrice de l'Université de Kocaeli

1^{ère} SESSION, MATINÉE: 10h30 – 13h00

L'INTERDICTION DE LA DISCRIMINATION DANS LA CSE ET LA TURQUIE

Président de la session: **Prof. Dr. Kuvvet LORDOĞLU**

Régis BRILLAT, "Le 50^{ème} anniversaire de la CSE: de 1961 à 2011, La Turquie et les perspectives d'avenir"

Rüçhan IŞIK, "Droits sociaux collectifs en tant que droits de l'homme (CSE, art. 5 et 6)"

PAUSE-CAFÉ: 11h30 – 11h45

Petros STANGOS, "L'interdiction de la discrimination dans la CSE"

Mesut GÜLMEZ, "Le principe d'égalité et l'interdiction de la discrimination en droit Turc"

DÉBATS: 12h45 – 13h00

REPAS DU MIDI: 13h00 – 14h30

2^{ème} SESSION, APRÈS-MIDI: 14h30 – 17h00

LA JUSTICIABILITÉ DES DROITS SOCIAUX

Président de la session: **Prof. Dr. Ali GÜZEL**

Diane ROMAN, "La justiciabilité des droits sociaux en droit international des droits de l'homme"

Jean-François Akandji-KOMBÉ, "La justiciabilité de la CSE et la procédure de réclamations collectives"

DÉBATS: 15h30 – 15h45

PAUSE-CAFÉ: 15h45 – 16h00

Gökhan CANDOĞAN, “La justiciabilité des droits sociaux, de la théorie à la pratique”

Murat ÖZVERİ, “La réalisation des droits sociaux par la voie de justice en droit Turc”

DÉBATS: 17h00-17h15

RÉCEPTION: COCKTAIL ET OFFRE: 17h30